

Province de Québec  
Municipalité de Barraute  
Comté d'Abitibi

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la susdite Municipalité, tenue en visioconférence de l'Hôtel de Ville de Barraute, en date du 6 avril 2020, à 19 h 30. Sont présents à cette visioconférence, les conseillers municipaux: Messieurs Dave Bourque, Marc Hardy, Alexandre Lupien et Claude Morin et Mesdames Sylvie Goyette et Manon Plante. Formant quorum en la présence et sous la présidence de M. Yvan Roy, maire. Le directeur général, M. Alain Therrien et Mme Sylvie Trudel, secrétaire à la direction générale, sont aussi présents à la séance par visioconférence.

Les membres du conseil présents formant quorum, le maire déclare la séance ouverte.

2020-0406-043

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé M. Marc Hardy, secondé par M. et unanimement résolu que l'ordre du jour suivant soit et est par la présente adopté:

- 1) Ouverture de la séance
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3) Adoption procès-verbal de Mars 2020
- 4) Adoption des comptes Municipalité de Barraute
- 5) Correspondance
- 6) Première période de questions
- 7) Travaux municipaux et administratifs
  - 7.1 Calendrier des travaux
  - 7.2 Suivi
    - 7.2.1 Covid – Mesures mises en place
    - 7.2.2 Bornes électriques
    - 7.2.3 MTQ – Inspection des ponts
    - 7.2.4 Entente vente du garage 5<sup>e</sup> Avenue et déménagement
    - 7.2.5 Serre
    - 7.2.6 Problématique aréna et système de réfrigération
  - 7.3 Autre information
- 8) Demande de dérogation
- 9) Offre de service – Système réfrigérant
- 10) Entente MRC Vallée-de-l'Or - Location camion de collecte de matières résiduelles
- 11) Accès à l'information
- 12) Motion Projet compostage
- 13) Règlement # 162 – Modifications Programme de revitalisation sur le territoire de la Municipalité
- 14) Règlement # 164 – Division du territoire de la Municipalité de Barraute en six (6) districts électoraux
- 15) Programme d'aide à la voirie locale
- 16) Carte de crédit
- 17) Taxes municipales – COVID
- 18) Travaux à la bibliothèque
- 19) Achat camionnette
- 20) Demande de fermeture de ruelles – Vente de garage
- 21) Demande de fermeture temporaire – Club optimiste
- 22) Demande d'autorisation fermeture de route temporaire – Foire du camionneur
- 23) Demande d'aide financière – Maison des jeunes
- 24) Demande d'aide financière et participation – Gala Méritas
- 25) Camp de jour - Locaux
- 26) Formation DAFA
- 27) Informations diverses :
  - a) TECQ 1923
- 28) Deuxième période de questions
- 29) Levée de l'assemblée

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE MARS 2020**

Il est proposé par M. Dave Bourque, secondé par M. Alexandre Lupien et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 9 mars 2020 du Conseil soit et est par la présente adopté.

**ADOPTION DES COMPTES MUNICIPALITÉ DE BARRAUTE**

Il est proposé par M. Marc Hardy, secondé par M. Claude Morin et unanimement résolu que les comptes suivants, soient et sont par la présente adoptés et le paiement autorisé :

**Comptes payés au 31 mars 2020**

1. Salaire net des employés et élus municipaux .....	40 426.50 \$
2. Dicom Express - Frais de messagerie.....	52.60 \$
3. Distribution Sogitex - Aréna.....	80.35 \$
4. Centre du camion Mabo - Entretien camion.....	67.74 \$
5. Dicom Express - Frais de messagerie.....	236.36 \$
6. Hydro-Québec - Frais électricité aréna.....	2 195.57 \$
7. Lamoureux DL & Ass. - Projet serre.....	5 731.52 \$
8. Centre du camion Mabo - Entretien camion.....	21.77 \$
9. Livraison Parco - Frais de livraison.....	25.06 \$
10. Propane Élite - Projet serre.....	10 631.97 \$
11. S.A.D.A.C. - Aréna.....	195.46 \$
12. Trudel, Sylvie - Régime soins dentaires et vue .....	385.00 \$
13. Buro Plus Gyva - Papier photocopieur .....	187.99 \$
14. Réseau Biblio - Achats bibliothèque .....	131.32 \$
15. Centre du camion Mabo - Entretien camion.....	3 623.76 \$
16. Livraison Parco - Frais de messagerie .....	25.06 \$
17. Therrien, Raymond - Entretien ménage .....	828.32 \$
18. Les Ateliers Dufour & Ass. - Entretien camion .....	207.67 \$
19. Gestion Loca-bail - Support et maintenance .....	202.38 \$
20. Télédistribution Amos - Location système téléphonique .....	247.01 \$
21. Télédistribution Amos - Service internet bâtiments municipaux .....	258.46 \$
22. Kenworth Val-d'Or - Entretien camion .....	2 388.92 \$
23. UAP - Entretien camion, niveleuse .....	330.72 \$
24. Kenworth Val-d'Or - Entretien camion .....	488.14 \$
25. Telus - Services mobiles véhicules.....	410.68 \$
26. UAP - Entretien camion, niveleuse .....	2 763.26 \$
27. ADN Mécanique - Entretien camion .....	1 363.66 \$
28. Robert Boileau inc. - Achat aréna.....	684.10 \$
29. Propane Nord-Ouest - Propane bâtiments municipaux.....	2 364.92 \$
30. Fabrique St-Jacques le Majeur - Commandite feuillet paroissial .....	80.00 \$
31. Horizon mobile - Service incendie .....	39.32 \$
32. Centre du camion Mabo - Entretien camion.....	264.97 \$
33. Revenu Québec - Remise du mois de février .....	18 464.99 \$
34. Agence du revenu du Canada - Remise du mois de février.....	6 659.66 \$
35. UAP - Entretien camion .....	72.51 \$
36. Harnois énergie - Carburant diesel .....	3 551.77 \$
37. Enviroboue Ghislain Morin - Location camion vaccum .....	5 812.50 \$
38. Propane Nord-Ouest - Propane bâtiments municipaux.....	884.42 \$
39. Receveur général du Canada - Renouvellement autorisation radiocommunication...	614.20 \$
40. SNC Lavalin Stavibel - Honoraires professionnels .....	1 724.63 \$
41. Bigué & Bigué, avocats - Honoraires professionnels .....	162.11 \$
42. Xylem Canada - Pompe et panneau de contrôle Mont-Vidéo .....	3 031.67 \$
43. Lumen - Lampes halogènes garage .....	55.77 \$
44. Usinage Lacroix - Entretien réparation camion.....	448.13 \$
45. Harnois énergie - Carburant diesel .....	5 130.06 \$
46. Les Entreprises Hardy - Essence camion, certificats cadeaux.....	350.28 \$
47. Harmonia Assurances - Assurances service incendie.....	832.50 \$
48. Lamoureux DL & Ass. - Mont-Vidéo station de pompage .....	1 230.75 \$
49. Lumen - Aréna.....	125.00 \$
50. Transport Tommy Guillemette - Entretien camions.....	1 942.33 \$
51. Deshaies - Aréna.....	495.32 \$
52. Visa Desjardins - Divers, matériel informatique, frais de représentation....	338.73 \$
53. ADN Mécanique - Entretien camion .....	1 522.06 \$
54. Horizon mobile - Batterie.....	254.09 \$
55. Pages jaunes - Communication.....	58.12 \$
56. Usinage Lacroix - Réparer boîte de rangement .....	45.99 \$

57. Larouche Bureautique - Contrat licence Ricoh .....	747.34 \$
58. Mécanique Gélinas - Essence camion .....	72.00 \$
59. Intermarché Barraute - Divers, service incendie .....	100.62 \$
60. Centre de rénovation Barraute - Entretien Bâtiments municipaux .....	748.94 \$
61. Mécanique Gélinas - Essence camion, pièces .....	411.97 \$
62. Intermarché Barraute - Divers .....	16.57 \$
63. Télébec - Publicité annuaire .....	26.81 \$
64. Intermarché Barraute - Divers .....	43.15 \$
65. Corporation des officiers municipaux .....	436.91 \$
66. Intermarché Barraute - Aréna .....	261.29 \$
67. Sonospec - Aréna.....	24.13 \$
68. Frito Lay - Aréna .....	419.08 \$
69. Sylvie Gagnon, notaire - Honoraires professionnels .....	2 964.35 \$
70. Propane Nord-Ouest - Propane aréna .....	42.57 \$
71. Télébec - Aréna .....	109.06 \$
72. La Brasserie Labatt - Aréna.....	1 381.71 \$
73. Télédistribution Amos - Aréna .....	123.01 \$
74. SAAQ - Immatriculation des véhicules .....	17 598.58 \$
75. Zip Lignes inc. - Numéro civique.....	22.94 \$
76. Fiset, Richard - Frais de déplacement.....	100.35 \$
77. Revenu Québec - Remboursement TPS .....	3 145.45 \$
78. Therrien, Alain - Frais de déplacements.....	136.80 \$
79. Ville d'Amos - Utilisation lieu d'enfouissement .....	6 618.02 \$
80. H2lab - Analyse d'eau potable .....	425.87 \$
81. MRC Vallée-de-l'Or - Recyclage .....	962.77 \$
82. Cayouette, Lilaine - Frais de déplacement .....	45.00 \$
83. Canadien National - Entretien passage à niveau.....	592.00 \$
84. Hydro-Québec - Frais électricité bâtiments municipaux .....	2 178.69 \$
85. Postes Canada - Envoi communiqués citoyens .....	192.01 \$
86. Hydro-Québec - Frais électricité bâtiments municipaux .....	1 076.61 \$
87. Bell mobilité - Frais de cellulaires.....	690.58 \$
88. Télédistribution Amos - Location système téléphonique .....	247.01 \$
89. Dépanneur Béjamy - Aréna .....	119.97 \$
90. Sylvie Gagnon, notaire - Honoraires professionnels .....	2 562.82 \$
91. Lamoureux DL & Ass. - Projet serre.....	770.05 \$
92. Visa Desjardins - Divers, matériel informatique, frais de représentation.....	11.90 \$
93. Association des chefs en sécurité - Cotisations membres actifs .....	310.43 \$
94. Les Ateliers Dufour & Ass. - Entretien camion .....	297.68 \$
95. Canadien National - Entretien passage à niveau.....	1 264.73 \$
96. Réseau Biblio - Réparation volumes .....	15.55 \$
97. Harnois énergie - Carburant diesel .....	1 583.27 \$
98. Gestion Loca-bail - Support et maintenance .....	202.38 \$
99. Hydro-Québec - Frais électricité bâtiments municipaux .....	1 371.58 \$
100. Impression Design grafik - Aréna.....	247.20 \$
101. Info Page - Frais de communication .....	95.37 \$
102. Équipements JKL inc. - Entretien holder.....	257.55 \$
103. La Galerie du livre - Achats de livres .....	846.24 \$
104. Larouche Bureautique - Copies facturables .....	429.93 \$
105. Lumen - Aréna .....	229.26 \$
106. MRN - Renouvellement de bail .....	229.95 \$
107. Livraison Parco - Aréna .....	50.12 \$
108. Propane Nord-Ouest - Propane bâtiments municipaux .....	1 812.54 \$
109. S.A.D.A.C. - Aréna .....	195.46 \$
110. Serrurier A.G.A. - Projet serre .....	369.35 \$
111. SNC Lavalin Stavibel - Honoraires professionnels .....	3 442.07 \$
112. Bigué & Bigué, avocats - Honoraires professionnels .....	498.22 \$
113. UAP - Entretien camion, poste aqueduc, garage.....	221.95 \$
114. Hydro-Québec - Aréna.....	6 053.09 \$
115. Lefebvre, Mario - Hotte de cuisine caserne .....	365.52 \$
116. Lepage, Vincent - Achats lumières .....	328.28 \$
117. Morin, Guy - Achat télévision .....	947.39 \$
118. École secondaire Natagan - Aide financière Brigades culinaires .....	500.00 \$
119. Telus - Services mobiles véhicules .....	410.62 \$
<b>TOTAL.....</b>	<b>198 750.81 \$</b>

Monsieur Alain Therrien, dir. général | sec. trésorier, informe les conseillers que les déductions à la source de la municipalité sont payées et à jour auprès des deux paliers gouvernementaux.

## **Correspondance**

### **BFL Canada – COVID 19**

Suite à une demande de conseils élevée quant à la couverture qui est offerte en vertu de polices d'assurance commerciale concernant la pandémie. Un document a été préparé afin de permettre aux clients de mieux comprendre la couverture que chaque police est susceptible d'offrir. BFL informe ses clients que chaque demande sera analysée au cas par cas, selon la portée de la couverture puisque des termes spécifiques à chaque police et circonstance particulière de la perte sont définis pour chacune d'elle.

### **Commission scolaire Harricana – Rapport annuel**

La Commission scolaire Harricana transmet une copie du rapport annuel 2018-2019, le rapport est disponible en ligne à [www.csharricana.qc.ca](http://www.csharricana.qc.ca).

### **Desjardins Entreprises – Évolution des services**

À partir de mars 2020, la migration des solutions de paiement débutera vers celles de Global Payments. Aucune action n'est pas à poser par la Municipalité, les solutions de paiement Monetico continueront de fonctionner normalement.

### **Ministre des Transports – Annulation annonce investissements routiers**

La rencontre de presse prévue le 27 février a été annulée pour l'annonce des investissements routiers 2020-2022, la rencontre est reportée ultérieurement.

### **Ministre des Transports – Surveillant circulant à pied devant une souffleuse à neige frontale**

Suite à une collision mortelle impliquant un piéton et une souffleuse à neige en déplacement en octobre 2019, le Bureau du coroner a recommandé de rendre obligatoire la présence d'un surveillant circulant à pied devant une souffleuse à neige frontale en déplacement dans les milieux résidentiels. Au cours de l'hiver 2020, le Ministère mènera une consultation auprès des municipalités pour s'enquérir de leurs pratiques en matière d'opérations de déneigement.

### **ADMQ – Coronavirus**

L'ADMQ suit la situation concernant le congrès du mois de juin. Pour le moment, l'événement n'est pas annulé. Les activités de formation et perfectionnement ne sont pas annulées également. (En date du 12 mars 2020)

### **Résidence funéraire – Fusion**

À compter du 1<sup>er</sup> avril, Les Maisons funéraires Blais inc. et Complexe funéraire J.H. Fleury seront fusionnés avec la Résidence funéraire de l'Abitibi-Témiscamingue.

### **Ministère des Transports – Travaux d'entretien de creusage de fossés de décharge localisés en cours d'eau**

Le ministère des Transports informe la Municipalité des travaux qui seront réalisés sur son territoire concernant le nettoyage de fossés de décharge en milieux humides et hydriques. Ces travaux visent à rétablir le drainage dans les fossés de décharge du MTQ, en retirant la végétation et les sédiments accumulés afin d'assurer le libre écoulement de l'eau des fossés routiers et qu'elle retourne vers le réseau hydrographique naturel.

### **MAMH – Dotation spéciale de fonctionnement**

Le MAMH a versé un montant à la Municipalité constituant la quote-part de la dotation spéciale de fonctionnement prévue à l'entente de Partenariat 2020-2024. Les sommes sont réparties en fonction de la population de la municipalité et de son indice de vitalité économique.

## **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée durant la période réservée à cet effet.

## **TRAVAUX MUNICIPAUX ET ADMINISTRATIFS**

### **CALENDRIER DES TRAVAUX**

Aucun calendrier n'a été transmis par le directeur des travaux publics.

2020-0406-046

### **SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

Il est résolu à l'unanimité de demander et exiger au directeur des travaux publics de la Municipalité de Barraute d'exécuter les points suivants :

- Fournir un document de planification des travaux mensuellement le lundi précédant l'assemblée du conseil municipal, et ce, à chaque mois;
- Ne plus opérer l'équipement lourd (chargeuse sur roues) pour la saison hivernale (déneigement) afin d'exécuter les tâches relatives à son titre d'emploi ;
- Qu'il est responsable de l'entretien et réparation de toutes les infrastructures municipales (ex. : bâtiment multiservice, bibliothèque, aréna, garage, Hôtel de Ville, serre, etc.) présentes sur le territoire de la Municipalité ainsi que toutes infrastructures à venir et tous dossiers relevant des travaux publics incluant les infrastructures en eau potable et eaux usées du secteur du village alpin du Mont-Vidéo tel que résolu lors de l'assemblée du 3 février 2020, résolution # 2020-0203-020 ;
- Produire des procéduriers écrits des tâches, inspections et vérifications à accomplir pour tous les postes en eau potable ainsi qu'en captage et traitement des eaux usées ;
- Qu'il est responsable du déménagement du garage municipal de la 5<sup>e</sup> Avenue vers le nouveau site au 692, Route 397 Sud pour le 30 avril 2020 et de l'aménagement de celui-ci.

### **SUIVI**

#### **COVID – MESURES MISES EN PLACE**

M. Alain Therrien mentionne les mesures mises en place concernant la situation d'urgence sanitaire de la COVID19. Un résumé des actions prises est présenté aux membres du conseil. Plusieurs actions ont été mises en place, des réaffectations pour certains employés, la fermeture au public de l'Hôtel de Ville, une rotation du personnel administratif en télétravail. Des ententes ont été élaborées en cas de manque de personnel aux services essentiels, les bâtiments municipaux sont fermés : aréna, gymnase, bibliothèque, local des fermières. Des suivis quotidiens pour l'évaluation de la situation sont réalisés. Plusieurs communications sont effectuées la MRC Abitibi, l'ADMQ, la FQM et le MAMH.

#### **BORNES ELECTRIQUES**

L'installation devrait être effectuée vers la fin mai, début juin.

#### **MTQ – INSPECTION DES PONTS**

Le MTQ a fait parvenir les résultats suite aux inspections des ponts situés sur le territoire de la Municipalité de Barraute.

#### **ENTENTE VENTE DU GARAGE 5<sup>E</sup> AVENUE ET DEMENAGEMENT**

Un prolongement de la promesse d'achat et la signature du contrat a été accordé compte tenu de la situation de la pandémie. Le contrat sera signé le 1<sup>er</sup> mai prochain. Le déménagement aux nouvelles installations est débuté et devrait être terminé pour le 30 avril prochain.

#### **SERRE**

Tout se passe bien pour le démarrage de la serre, les boutures sont arrivées jeudi dernier. Mmes Larose et M. Gendron ont travaillé à la plantation de celles-ci.

#### PROBLEMATIQUE ARENA ET SYSTEME

Une infiltration d'eau est survenue à l'aréna, ce qui a amené un problème électrique. Des réparations sont en cours afin de résoudre la problématique.

#### AUTRE INFORMATION

Aucune autre information nouvelle à transmettre.

2020-0406-047

#### DEMANDE DE DÉROGATION

Attendu que les Membres du Conseil prennent connaissance d'une demande de dérogation mineure au règlement de zonage # 134 de la Municipalité de Barraute, présentée par Mme Élodie Larose et M. Julien Carignan, sur le lot 6 302 107, cadastre du Québec et portant sur le problème suivant :

- Marge avant de la maison de 4.2 mètres dans la portion de la courbe de la rue alors que celle prescrite est de 6 mètres.

Attendu que la situation ne nuit pas au voisinage;

Attendu que la Municipalité a dû modifier la structure de la rue afin de permettre un rond-point au bout de la rue pour la sécurité des citoyens;

Attendu que les plans de maison étaient autorisés avant la modification de la rue;

Attendu qu'un avis public faisant mention de la présentation de cette demande de dérogation mineure a été affiché aux endroits prescrits le 23 mars 2020 ;

Attendu que les Membres du Comité Consultatif d'urbanisme (CCU) de Barraute ont pris connaissance du dossier lors d'une réunion (CCU 2020-01) et recommandent l'émission d'une dérogation mineure, pour rendre la propriété conforme;

En conséquence, il est proposé par Mme Sylvie Goyette, secondé par M. Dave Bourque et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute accorde une dérogation mineure à Mme Élodie Larose et M. Julien Carignan, sur le lot 6 302 107, cadastre du Québec et autorise :

- L'installation de la maison avec une marge avant de 4.2 mètres dans la portion de la courbe de la rue.

Toutefois toutes les autres prescriptions de la réglementation municipale en vigueur devront être respectées.

2020-0406-048

#### OFFRE DE SERVICE – SYSTÈME RÉFRIGÉRANT

Attendu que les membres du conseil prennent connaissance d'une offre de service pour des modifications au système réfrigérant de l'aréna;

Il est proposé par Mme Manon Plante, secondé par M. Dave Bourque et unanimement résolu que la Municipalité accepte de procéder à des réparations au système réfrigérant de l'aréna selon l'analyse du budget prévu en réparation et rénovation du bâtiment.

2020-0406-049

#### ENTENTE MRC VALLÉE-DE-L'OR – LOCATION CAMION DE COLLECTE DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

Attendu que la MRC Vallée-de-l'Or souhaite louer le camion de collecte de matières résiduelles de Barraute occasionnellement advenant un besoin ;

Attendu qu'une entente a été transmise par la MRC de La Vallée-de-l'Or (Entente # ENV-2020-012) et des modalités précises ont été établies;

En conséquence, il est proposé par M. Marc Hardy, secondé par M. Dave Bourque et unanimement résolu d'autoriser et mandater le maire et le directeur général à signer et l'entente concernant la location du camion de collecte de matières résiduelles de la Municipalité de Barraute avec la MRC de La Vallée-de-l'Or, entente # ENV-2020-012.

2020-0406-050

### **ACCÈS À L'INFORMATION**

Attendu que le conseil municipal doit identifier et nommer les personnes responsables de l'Accès à l'information pour la Municipalité de Barraute;

Il est proposé par M. Marc Hardy, secondé par M. Claude Morin et unanimement résolu et de mandater M. Alain Therrien, dir. général | sec. trésorier, et en son absence, Mme Sylvie Trudel, secrétaire à la direction générale responsables des demandes d'accès à l'information tel que défini par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-21).

2020-0406-051

### **MOTION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT PROJET COMPOSTAGE**

Avis de motion est donné par la conseillère M. Marc Hardy, que lors d'une prochaine assemblée, il sera présenté un projet de règlement d'emprunt relatif au projet compostage.

2020-0406-052

### **RÈGLEMENT # 162 – MODIFICATIONS PROGRAMME DE REVITALISATION SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ**

Lecture faite, il est proposé par M. Claude Morin, secondé par Mme Sylvie Goyette et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute adopte le règlement # 162 « Modifications au Programme de revitalisation sur le territoire de la Municipalité ».

2020-0406-053

### **RÈGLEMENT # 164 – DIVISION DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE BARRAUTE EN SIX (6) DISTRICTS ÉLECTORAUX**

Lecture faite, il est proposé par M. Marc Hardy, secondé par M. Alexandre Lupien et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute adopte le règlement # 164 « Division du territoire de la Municipalité de Barraute en six (6) districts électoraux ».

2020-0406-054

### **PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE**

Attendu que les membres du conseil de la Municipalité de Barraute a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

Attendu le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

Attendu que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

Attendu que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

Pour ces motifs, sur la proposition de M. Marc Hardy, appuyée par M. Claude Morin, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité de Barraute approuve les dépenses d'un montant de 45 000 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec dans le cadre des travaux de la rue Principale Sud, projet # 27547-1.

2020-0406-054-1

### **PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE**

Attendu que les membres du conseil de la Municipalité de Barraute a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

Attendu le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

Attendu que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

Attendu que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

Pour ces motifs, sur la proposition de M. Marc Hardy, appuyée par M. Claude Morin, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité de Barraute approuve les dépenses d'un montant de 0 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec dans le cadre des travaux de la 12<sup>e</sup> Avenue, projet # 28889-1.

2020-0406-055

### **CARTE DE CRÉDIT**

Attendu que la Municipalité de Barraute veut offrir une nouvelle méthode de paiement aux citoyens de la Municipalité;

Il est proposé par M. Marc Hardy, secondé par Mme Sylvie Goyette et unanimement résolu de mandater et autoriser M. Alain Therrien, dir. général | sec. trésorier et M. Yvan Roy, maire à signer pour et au nom de la Municipalité de Barraute, marchand # 480418 à titre d'administrateurs de la Municipalité de Barraute pour ajouter le mode de paiement par carte de crédit pour ses citoyens.

2020-0406-056

### **TAXES MUNICIPALES – COVID 19**

Attendu que la Municipalité de Barraute le souci d'aider les citoyens de la Municipalité de Barraute dans la situation de pandémie de la COVID19;

Il est proposé par M. Dave Bourque, secondé par Mme Sylvie Goyette et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute suspend le taux d'intérêt prévu au Règlement de taxation # 163 et fixe celui-ci à « 0 % » pour le premier versement de taxes municipales prévu le 30 mars 2020, et ce, jusqu'au 30 mai 2020 compte tenu de l'état d'urgence sanitaire prévue par le décret no 177-2020. La présente résolution a effet depuis le 30 mars 2020.

### **TRAVAUX À LA BIBLIOTHÈQUE**

La Municipalité de Barraute laisse porter le projet pour l'instant.

2020-0406-057

### **ACHAT CAMIONNETTE**

Attendu la désuétude de la camionnette Chevrolet 1999 (PIC-001);

Attendu que la Municipalité a l'opportunité de procéder à l'achat d'une camionnette Dodge Ram 2500 (2004);

Attendu qu'une inspection mécanique sera effectuée sur le véhicule;

Attendu qu'il ait prévu au programme triennal d'investissement 2020-2022 sous le numéro de projet # 201921-09;

Il est proposé par M. Dave Bourque, secondé par Mme Sylvie Goyette et unanimement résolu de mandater M. Alain Therrien, dir. général | sec. trésorier, à :

- Procéder à l'achat d'une camionnette Dodge Ram 2500 Lamari 2004 auprès de M. Richard Nantel au prix de 6 500 \$;
- Utiliser un solde restant au fonds de roulement pour le même montant, amorti sur trois ans.

2020-0406-058

**DEMANDE DE FERMETURE DE RUELLES – VENTE DE GARAGE**

Attendu que les membres du conseil prennent connaissance d'une demande de M. Jean Guillemette pour la fermeture des ruelles pour procéder à une vente de garage dans le cadre d'activités pour la Fête des voisins;

Il est proposé par M. Marc Hardy, secondé par M. Claude Morin et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute autorise M. Jean Guillette à procéder à une vente de garage et à la fermeture des ruelles entre la 8<sup>e</sup> Avenue et la 9<sup>e</sup> Avenue et l'entrée sur la 1<sup>re</sup> Rue Ouest près de la bibliothèque pour les 6 et 7 juin 2020 si la température le permet, sinon pour les 13 et 14 juin 2020, le tout si la situation concernant la COVID19 le permet.

Il est entendu que le demandeur assurera la sécurité des participants et que l'accès aux véhicules d'urgence sera permis.

2020-0406-059

**DEMANDE DE FERMETURE TEMPORAIRE – CLUB OPTIMISTE**

Il est proposé par M. Alexandre Lupien, secondé par M. Marc Hardy et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute autorise le Club Optimiste de Barraute à tenir une activité de Sécurité Jeunesse, à l'intérieur des limites de son territoire, le samedi 13 juin 2020, si la situation concernant la COVID19 le permet :

A cet effet, ils pourront utiliser la 1<sup>ère</sup> Rue Ouest à partir de l'intersection de la 8<sup>e</sup> Avenue temporairement ainsi que la 8<sup>e</sup> Avenue depuis l'aréna jusqu'à la 1<sup>ère</sup> Rue Ouest partiellement, à compter de 9 h 30.

À cet effet, à compter de 9 h 30, ils pourront utiliser à partir de la caserne des pompiers, à l'intersection de la 8<sup>e</sup> Avenue et de la 1<sup>ère</sup> Rue Ouest, ensuite direction sud sur la 1<sup>ère</sup> Rue Ouest vers le Mont-Vidéo jusqu'à la résidence de M. Laurent Auger sise au 259, chemin Mont-Vidéo, pour une distance approximative de 8 kilomètres. Le retour à l'Aréna s'effectuera via le même trajet.

Il est entendu que les responsables du Club Optimiste de Barraute assureront la sécurité des participants tout au long des activités et randonnées.

2020-0406-060

**DEMANDE D'AUTORISATION FERMETURE DE ROUTE TEMPORAIRE – FOIRE DU CAMIONNEUR**

Attendu que les membres du conseil municipal prennent connaissance d'une demande de fermeture de route et rues de La Foire du Camionneur Inc. pour la tenue des activités les 5 et 6 septembre 2020, si la situation concernant la COVID19 le permet ;

Attendu que les plans de déviations nécessaires sont inclus à la demande;

Il est proposé par M. Claude Morin, secondé par M. Alexandre Lupien et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute autorise La Foire du Camionneur de Barraute Inc. à fermer temporairement la route et rues déterminées au plan déposé avec la demande, et ce, les 5 et 6 septembre 2020 entre 9 h et 18 h 30 pour les compétitions de camions ainsi que le 6 septembre 2020 pour la parade de camions de 9 h à 12 h, si la situation de la COVID19 le permet.

2020-0406-061

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – MAISON DES JEUNES**

Attendu que les membres du Conseil de la Municipalité de Barraute ont pris connaissance d'une demande d'aide financière de la Maison des jeunes Le Kao;

Il est proposé par M. Alexandre Lupien, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute alloue une aide financière de l'ordre de 150 \$ à la Maison des Jeunes Le Kao de Barraute en commandite pour leurs activités.

2020-0406-062

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE ET PARTICIPATION – GALA MÉRITAS**

Il est proposé par Mme Manon Plante secondé par M. Marc Hardy et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute alloue la somme de 100 \$ au Gala Méritas advenant la tenue de celui-ci en 2020, organisé par l'École Secondaire Natagan, pour souligner l'effort et le mérite de ses élèves.

2020-0406-063

### **CAMP DE JOUR - LOCAUX**

Attendu que la Municipalité de Barraute a l'intention de poursuivre le service de Camp de jour à l'été 2020 si les directives émises par les instances gouvernementales de la pandémie COVID19 le permettent;

Attendu que la Municipalité de Barraute et la Commission scolaire Harricana ont une entente d'utilisation de locaux entre les deux organismes;

Attendu le besoin d'espace adéquat pour la tenue du camp de jour;

Il est proposé par Mme Manon Plante, secondé par M. Marc Hardy de transmettre une demande à la direction de l'école primaire Notre-Dame-du-Sacré-Cœur afin d'utiliser leur gymnase à l'été 2020 pour la tenue du Camp de jour 2019 à compter du 29 juin 2020 jusqu'au 14 août 2020 (la date exacte est à déterminer), et ce, selon les termes énumérés au protocole d'entente.

2020-0406-064

### **FORMATION DAFA**

Attendu que l'organisme «Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue », selon la situation de la COVID19 devrait offrir à nouveau cette année le programme DAFA, afin de former nos animateurs en loisir et sport;

Attendu que la Municipalité de Barraute désire poursuivre le service de Camp de jour pour la saison estivale 2020, si la situation le permet;

En conséquence, il est proposé par M. Alexandre Lupien, secondé par M. Dave Bourque et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute prenne les dispositions nécessaires pour procéder à l'inscription des étudiants qui seront retenus pour l'animation du camp de jour à l'été 2020.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

#### **TECQ 1923**

La résolution et demande d'assouplissements des règles de versements des sommes aux municipalités dans le programme TECQ 1923 ont été transmises à la MRC Abitibi ainsi qu'à M. Sylvain Lepage, directeur général de la FQM.

### **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée durant la période réservée à cet effet.

2020-0406-065

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Mme Sylvie Goyette, secondé par M. Alexandre Lupien et unanimement résolu de lever la présente assemblée à 20 h 52.

---

M. Yvan Roy  
Maire

---

M. Alain Therrien  
Dir. général – Sec. Trésorier